

études
rurales

Études rurales

163-164 | 2002

Terre, territoire, appartenances

Florence Burgat avec la collaboration de Robert Dantzer, eds., *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?* Paris, INRA Éditions, 2001, 191 p. (« Un point sur... »).

Jean-Pierre Digard



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/etudesrurales/135>

ISSN: 1777-537X

Publisher

Éditions de l'EHESS

Printed version

Date of publication: 1 January 2002

Electronic reference

Jean-Pierre Digard, « Florence Burgat avec la collaboration de Robert Dantzer, eds., *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?* Paris, INRA Éditions, 2001, 191 p. (« Un point sur... »). », *Études rurales* [Online], 163-164 | 2002, Online since 25 June 2003, connection on 19 April 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/135>

This text was automatically generated on 19 April 2019.

© Tous droits réservés

Florence Burgat avec la
collaboration de Robert Dantzer,
eds., *Les animaux d'élevage ont-ils
droit au bien-être ?* Paris, INRA
Éditions, 2001, 191 p. (« Un point
sur... »).

Jean-Pierre Digard

Ce livre est le troisième ouvrage consacré par les éditions de l'Institut national de la recherche agronomique, dans la même collection, au bien-être animal (BEA pour les initiés), en particulier celui des animaux d'élevage.

Dans le premier (dirigé par M. Picard, R.H. Porter et J.-P. Signoret, *Comportement et bien-être animal*, 1994), des zootechniciens recherchaient les modifications à apporter, tant génétiques et comportementales, aux animaux eux-mêmes, que techniques, à leurs conditions d'élevage et de transport, pour améliorer leur bien-être. Aux approches des zootechniciens et des économistes ont été ajoutées, dans le deuxième volume (dirigé par A. Ouedraogo et P. Le Neindre, *L'homme et l'animal : un débat de société*, 1999 ; voir *Études rurales* n° 147-148, janv.-déc. 1998, pp. 153-155), les contributions de philosophes, de juristes, de sociologues et d'ethnologues, qui montrent que la façon de percevoir les problèmes et les solutions proposées varient considérablement en fonction des époques et des lieux, qu'elles sont donc principalement culturelles. Avec le troisième volume, une nouvelle étape est franchie, car c'est, cette fois, sur le terrain de l'injonction morale que se trouve entraîné le lecteur : « La manière dont les animaux sont élevés ne regarde plus seulement la santé du consommateur ou la gastronomie, mais aussi la conscience du citoyen », écrivent Florence Burgat et Robert Dantzer dans leur introduction (p. 1). L'ouvrage consiste en un recueil de huit contributions réparties entre trois parties. La première est intitulée « Le temps de l'élevage industriel ». Elle s'ouvre par une vive critique du système productiviste en élevage, qui réduit l'animal à l'état de machine à

produire ; Catherine et Raphaël Larrère voient dans ce déclassement une « rupture du contrat domestique », rupture dont la récente crise de l'ESB aurait été l'un des révélateurs. Sur la base d'une étude très documentée, et de première main, sur l'évolution de la filière porcine en Bretagne, Jocelyne Porcher montre qu'en élevage industriel, les hommes aussi sont instrumentalisés ; leur souffrance (dont témoigne un turn-over très important) est liée à celle des porcs ; de ceux-ci à ceux-là il y a « contagion de la souffrance » (p. 46). Dans l'état actuel de l'élevage industriel, les injonctions de rentabilité et de BEA apparaissent contradictoires ; aussi sont-ce les termes de l'échange homme-animal que Jocelyne Porcher invite à ré-évaluer.

« Le bien-être animal : une notion équivoque » : telle est la difficulté pointée, dès son titre, par la deuxième partie. Pour tenter de la cerner, Florence Burgat étudie les revendications des associations de protection des animaux d'élevage, en s'attachant plus particulièrement à la campagne menée en faveur des poules pondeuses par la PMAF (Protection mondiale des animaux de ferme), branche française de la CIWF (Compassion in World Farming), ainsi qu'au fonctionnement de l'Eurogroup for Animal Welfare, relais de l'ensemble de ces associations auprès de la Commission européenne de Bruxelles. La stratégie est toujours la même : il s'agit de faire pression sur les politiques et les décideurs en les convainquant que les revendications des protectionnistes sont partagées par l'opinion publique. Dans un article fort intéressant, Robert Dantzer explore comment les recherches sur la biologie du BEA se sont construites. Après avoir souligné les difficultés à définir le BEA -- entre bonne santé et liberté, la marge est grande -- et analysé les rapports complexes entre bien-être et adaptation -- ne souffre pas s'il doit s'adapter --, il discute les critères utilisables, conjointement, pour apprécier le bien-être chez les animaux : l'absence de pathologie, les performances zootechniques, les indicateurs physiologiques (taux hormonaux, etc.), enfin les indicateurs comportementaux (les plus difficiles à saisir). Procédant ensuite à un examen critique des réponses apportées par les scientifiques à l'affichage, par l'INRA, du thème du BEA, Florence Burgat constate que ce thème fait florès dans les programmes des laboratoires mais elle se demande s'il ne s'agit pas d'une programmation alibi qui attire les crédits beaucoup plus qu'elle ne fait progresser les connaissances. Les causes de cette situation tiennent d'une part au flou de la « demande sociale », qui souvent confond bien-être des animaux et qualité de leurs produits, d'autre part à la difficulté de juger de l'état d'animaux en fonction d'un mélange de considérations éthiques et d'objectifs économiques, la plupart du temps antagonistes. La troisième et dernière partie traite, précisément, du « statut philosophique et juridique des animaux ». Dans la transcription d'un débat diffusé sur France-Culture le 26 février 2000, Florence Burgat et la juriste Marie-Angèle Hermitte discutent la question de l'animal comme sujet de droit. Toutes deux sont d'accord pour considérer qu'« à partir du moment où les associations ont la faculté de représenter les animaux en justice, le débat est en fait tranché : l'animal est devenu sujet de droit puisque, par l'intermédiaire d'un représentant, il peut ester en justice. [...] Le problème maintenant est de savoir quels droits on va lui donner » (p. 137) -- vaste question sur laquelle leurs opinions divergent d'ailleurs largement. Jean-Yves Goffi présente, quant à lui, les vues du philosophe américain Joël Feinberg sur les droits des animaux, notamment sur les problèmes posés par leur représentation en justice en tant que sujets de droit. Dans la foulée, il passe également au peigne fin l'« utilitarisme » de Jeremy Bentham, qui professe que toute action visant à minimiser la souffrance et à maximiser le bien-être doit bénéficier à tous les êtres susceptibles de ressentir de la douleur et du plaisir, et pas seulement aux

humains ; cette doctrine considère en outre que le sacrifice des intérêts, voire de la vie, de quelques-uns est justifié s'il en résulte une augmentation du bien-être du plus grand nombre -- on comprend pourquoi tant de protectionnistes, après Peter Singer (*Animal Liberation*, 1979), se réclament de Bentham. Enfin, la philosophe Françoise Armengaud s'en prend sans nuances à ceux (dont je suis) qui pensent que l'anthropomorphisme fait obstacle à la connaissance exacte des animaux. Au motif que « l'imputation d'un comportement doué de sens analogue au nôtre demeure l'horizon de toute intelligibilité du vivant » (p. 179), elle entreprend la défense et l'illustration de l'anthropomorphisme en tant que « corpus de propositions regroupées (et incriminées) sous ce nom » mais pas « sous le nom qui sert précisément à le critiquer et à le disqualifier » (p. 185). À tout prendre, on préfère la position de Florence Burgat : « Si l'anthropomorphisme représente pour le scientifique la faute théorique la plus grossière, c'est peut-être, sur le plan pratique, la manière la plus sage de veiller au bien-être des animaux » (p. 132) -- position qui a au moins l'avantage d'être compréhensible !

Que conclure ? La contribution de Françoise Armengaud, qui clôt l'ouvrage, confirme, amplifie même, l'impression que laisse l'ensemble : un livre de militants plus que de chercheurs (exception faite de quelques articles comme ceux de Robert Dantzer et de Jocelyne Porcher). Tous les participants au volume idéalisent indûment l'élevage traditionnel. La plupart d'entre eux s'inspirent ou se réclament à des degrés divers de l'utilitarisme. Et si le principe de réalité les dissuade de réclamer l'arrêt immédiat de la consommation carnée et de l'élevage des animaux de boucherie, leur logique y conduit inéluctablement. On sait au demeurant que certains protectionnistes jugent préférable la disparition des animaux domestiques -- ou leur « libération », ce qui conduirait, à terme, au même résultat -- à leur survie dans les conditions actuelles ; et il ne fait guère de doute qu'ils mettront tout en oeuvre pour arriver à leurs fins dès que le contexte leur paraîtra s'y prêter.

Chemin faisant, le lecteur découvre peu à peu la stratégie du mouvement protectionniste. Florence Burgat la qualifie de « stratégie de la boule de neige » ; je crois plus exact de parler de stratégie de l'escalier. Elle consiste en effet à se concentrer sur un objectif précis (chasse à courre, transport des animaux vivants, élevage des veaux en case, poules pondeuses, etc.) et/ou sur un niveau de décision spécifique (national, européen...), et à n'en changer que lorsqu'il est atteint, de manière à pouvoir tirer argument du précédent ainsi créé pour accéder à un autre objectif et/ou niveau de décision. Dans cette progression, un rôle moteur est attribué à la notion de « demande sociale » : « C'est sous la pression d'une "demande sociale" que l'INRA lui-même a décidé d'afficher ce thème de recherche [du BEA] » (F. Burgat, p. 105) ; c'est sous la pression de l'opinion publique, dont les associations protectionnistes se disent les porte-parole, que les politiques et des décideurs légifèrent dans un sens favorable aux animaux, etc. Or cette demande sociale est intégralement construite par les protectionnistes eux-mêmes à partir de bribes d'opinions, largement contradictoires, glanées ici et là, car « force est de constater que les données manquent », reconnaît Florence Burgat, avec un joli sens de la litote, dans un article publié ailleurs (« La demande sociale », *Courrier de l'environnement de l'INRA* n° 44, oct. 2001, p. 65). Mais comme tous les militants, les protectionnistes sont plus soucieux d'efficacité que d'exactitude. Or, de fait, élus et pouvoirs publics, mus par un mélange d'électoratisme, de désinformation et de culpabilité -- pauvres bêtes ! --, n'en finissent pas de multiplier directives, règlements et contraintes administratives propres à décourager les éleveurs les plus attachés à leur métier. Exception faite, là encore, de Jocelyne Porcher qui lie souffrance animale et souffrance humaine, et de Robert Dantzer qui souligne

qu'« une insistance trop exclusive sur le bien-être animal risque de compromettre le bien-être de l'éleveur » (p. 102), personne ou presque ne paraît se soucier de tous ceux qui vivent quotidiennement des et avec les animaux ; ou quand on s'en préoccupe, c'est pour les présenter comme des tortionnaires (la sinistre et équivoque illustration de couverture, montrant des porcs entassés dans un four crématoire, ne fait pas honneur à ceux qui l'ont conçue et publiée).

Comment, dans ces conditions, ne pas s'étonner que l'INRA encourage et édite (du moins sous cette forme) ce type de recherches ? Après avoir sacrifié durant plusieurs décennies l'animal sur l'autel du productivisme, cet établissement public aurait-il décidé de sacrifier les éleveurs au bien-être animal ? Tout ce que ce livre prouve, c'est, une fois encore, que toute action excessive -- ici, pression du productivisme sur les animaux -- finit tôt ou tard par déclencher une réaction inverse également excessive -- sensiblerie hypocrite et déplacée, surtout lorsqu'elle vient d'un organisme comme l'INRA et qu'elle s'exerce au détriment de femmes et d'hommes qui, dans leur immense majorité, respectent leurs animaux et les traitent avec discernement et compétence. La recherche d'une position de juste milieu n'en est que plus urgente, et l'INRA serait bien inspiré d'y prendre sa part.